



MINISTÈRE  
DE LA SANTE  
ET DE LA PREVENTION,  
*en charge de la protection sociale généralisée*

DIRECTION DE LA SANTE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

---

## NOTICE D'INFORMATION

### Traitement de données à caractère personnel

#### Investigations relatives au nouveau Coronavirus (SARS-CoV-2) - COVID-19 :

Suivi des cas possibles, des cas confirmés et des personnes contact  
par la direction de la santé (Bureau de veille sanitaire)

➤ **Finalités et Responsables de traitement :**

Afin de maîtriser les risques épidémiques liés aux infections au virus SARS-COV-2 (virus responsable de la maladie connue sous le nom de Covid-19), le bureau de veille sanitaire de la direction de la santé met en œuvre, sous sa responsabilité, des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité :

- le suivi des cas possibles et confirmés d'infection par le virus SARS-COV-2 ;
- le suivi des personnes dites contact d'un cas confirmé.

➤ **Base légale du traitement :**

Ces traitements sont fondés sur votre consentement (article 6.1.a. RGPD).

➤ **Catégories de données traitées :**

- **Les données traitées concernent toutes personnes :**
  - présentant les symptômes d'une possible infection par le virus SARS-COV-2 (cas possible) ;
  - dont l'infection par le virus SARS-COV-2 est confirmée ;
  - ayant été en contact avec un cas confirmé.
  - étant à risque particulier d'infection (retour de voyage)
- **Les données sont collectées auprès :**

- des professionnels de santé intervenant dans la prise en charge des cas possibles et confirmés ;
- des personnes concernées pré-citées.

- **Les données portent sur :**

- l'identification des personnes notamment leurs coordonnées téléphoniques ;
- leurs données cliniques et biologiques, uniquement en relation avec l'infection COVID-19 ;
- leur exposition à l'infection ;
- et, pour les cas confirmés, les personnes avec qui elles ont pu être en contact.

➤ **Durée de conservation des données :**

Les données seront conservées pour une durée maximale de trois mois à compter de leur collecte et seront détruites automatiquement après.

➤ **Destinataires des données :**

Les données ne sont accessibles qu'aux professionnels de santé et épidémiologistes spécialement habilités du bureau de veille sanitaire de la direction de la santé et de l'ARASS (agence de régulation de l'action sanitaire et sociale).

L'ensemble de ces personnes est soumis au secret professionnel.

➤ **Vos droits sur vos données :**

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés »<sup>1</sup>, vous disposez, après justification de votre identité des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que du droit à la limitation de vos données.

Vous disposez du droit de retirer votre consentement au traitement de vos données, librement et à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à :

**Direction de la santé**  
Bureau de veille sanitaire  
B.P. 611 – 98713 Papeete, Tahiti  
Courriel : [veille@sante.gov.pf](mailto:veille@sante.gov.pf)

➤ **Information complémentaires et réclamations :**

---

<sup>1</sup> Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Pour toute information complémentaire sur le traitement des données mis en place par la direction de la santé, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD).

**Déléguée à la Protection des Données (DPD)**

DPO

Service de l'informatique

BP 4574, 98713 Papeete, Tahiti

Courriel : [dpo@informatique.gov.pf](mailto:dpo@informatique.gov.pf)

Si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez déposer plainte auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).